

## Liste des présents

Isabelle LHOIR	Emmanuelle DESANLIS
Agnès BELLART	Romane COCAUET
Michelle COTINAUD	Véronique BRINDEAU
Blandine COINCE	Erika ABRAMS
Brigitte POIRIER	Chantal MONOT
Jean-Yves COLLET	Jacques DE CASTILLA
Jacob SLAWNY	Hakim AHMANACHE
Jacques LHOIR	Jacques BUISSON

## Excusés

Monique LE GOFF	Judith ROBERTSON
Christian BEN TOLILA	

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 24 septembre à 19h** au Relais de Ménilmontant.

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 3 septembre de 19h à 21h30.

L'ordre du jour fixé en début de séance a été le suivant :

- *Présentation des enjeux, des objectifs et des projets de la mairie du 20e pour le commerce, l'artisanat et les métiers d'art par monsieur Weiming Shi, adjoint à la maire du 20e. Avec un focus spécifique sur les sujets suivants :*
  - *Les actions de la mairie pour réduire les nuisances sonores émises par certains débits de boisson*
  - *le bilan de l'opération Vital Quartier à Belleville*
  - *la place de la grande distribution*
- *Point sur le budget participatif (Vote du 10 au 20 septembre)*
- *Les actions dans le quartier*

Monsieur Weiming Shi, avait accepté en juin l'invitation de la commission. Suite à une mauvaise manipulation, monsieur Shi n'a pu prendre connaissance de notre rappel transmis fin août et a été dans l'incapacité de répondre à notre invitation.

La commission ne peut que le regretter.

## Le budget participatif

Rappel des dates clés :

- Samedi 5 septembre à 13h30 place de la République : forum de présentation des projets parisiens soumis aux votes dans le cadre du budget participatif
- Lundi 7 septembre à 18h30 : présentation de l'organisation et des modalités du vote pour le budget participatif.
- Vote du 10 au 20 septembre.

Le vote pourra être réalisé par internet sur le site budget-participatif ou par bulletin dans les urnes installées à cet effet (piscine Nakache et mairie du 20<sup>e</sup> seront les plus proches pour notre quartier).  
 Pour rappel le budget pour les projets parisiens est de 37,3 millions € soit la moitié du budget total et celui pour les projets du 20<sup>e</sup> est d'un peu plus de 2,5 millions €.

Plusieurs projets ont été présentés puis soumis au vote pour soutien par la commission. Cet avis sera soumis au conseil de quartier du 15 septembre.

Les projets du quartier soutenus par la commission dans le cadre des projets du 20<sup>ème</sup> arrondissement :

Projets Belleville - Budget parisien				
n°	Type	Contenu	Montant	Descriptif
N°3	Cadre de vie	<a href="#">Création d'une zone de rencontre et végétalisation de la rue des ...</a>	450 000 €	Le projet consiste à créer une zone de rencontre rue des Envierges (Belleville) et à végétaliser ce tronçon.
N°15	Sport	<a href="#">Réalisation d'un espace de street work out TEP rue Olivier Metra</a>	30 000 €	Le projet consiste en la réalisation d'un espace de street work out sur la partie supérieure du Terrain d'Education Physique rue Olivier Métra (Belleville).
N°21	Environnement	<a href="#">Création d'un jardin potager à l'angle de la rue des Cascades et de la rue de Savies</a>	60 000 €	Ce projet vise à créer un jardin partagé imaginé sur le modèle des jardins du moyen âge à l'angle de la rue des Cascades et de la rue des Savies (Belleville). Le jardin devra être animé collectivement par des habitants regroupés en association à but non lucratif et accessible au public. La charte Main Verte sera signée..
N°22	Cadre de vie	<a href="#">Réaménagement de la place Henri Krasucki</a>	200 000 €	Le projet vise à réaménager la place Henri Krasucki, pour agrandir les trottoirs, limiter les possibilités de stationnement automobile illicite et la transformer en amorce de zone de rencontre, ayant vocation à s'étendre dans le quartier.

Les projets du quartier soutenus par la commission dans le cadre des projets parisiens :

Projets Belleville - Budget parisien				
n°	Type	Projet	Montant	Descriptif
N°8	Cadre de vie	<a href="#">Beaux boulevards dans le Nord-Est parisien</a>	12 000 000 €	Le projet consiste à : - Réaménager le carrefour Chapelle-Tombouctou-Maubeuge et créer une continuité sur le terre-plein du Boulevard de la Chapelle, - Réaménager le boulevard de Belleville, - Créer une promenade plantée sur le boulevard de Charonne, - Faire des interventions ponctuelles sur le reste du linéaire de Colonel Fabien à Nation. Seront par ailleurs envisagés le désencombrement de l'espace public, l'installation de mobiliers urbains, la mise en place de traversées piétonnes, etc.

Pour rappel, après le vote de septembre, la Ville de Paris délibèrera sur les projets « élus » par les votants, en terme budgétaire et politique avec les mairies d'arrondissement. La décision devrait intervenir en décembre avec l'adoption du budget 2016.

## **Les nuisances sonores**

Depuis plusieurs mois les habitants de la rue Julien Lacroix, riverains de l'établissement « Demain c'est loin » ont signalé à la commission leurs démarches à l'encontre de ce café et de l'irrespect dont il fait preuve envers ses voisins dont la tranquillité est fréquemment menacée par les nuisances sonores : musique, cris et discussions tardives sous leur fenêtre.

La commission a décidé en juin d'établir un guide des nuisances qui contiendrait l'ensemble des démarches à engager pour des habitants subissant des nuisances sonores dans leur logement. Ces nuisances peuvent être dues à la fois aux activités des commerçants, de voisins ou à la circulation routière.

Les riverains de la rue Julien Lacroix ont constitué une association et au travers du collectif « Vivre Paris » (constitué par les riverains de la rue Jean Pierre Timbaud) se sont rapprochés des riverains de la rue Victor Letalle et du Chiquito de la rue Ménilmontant qui sont venus apporter leurs témoignages et leurs réflexions face cette situation.

En synthèse de ces discussions, on peut souligner plusieurs questionnements sur :

- la volonté d'intervention des pouvoirs publics pour faire appliquer la loi ;
- la responsabilité des exploitants de lieux dont l'activité est tournée vers le « tourisme festif » ;
- le dérèglement du « vivre ensemble », la relation entre ces nouveaux exploitants de lieux attirant principalement une clientèle métropolitaine avec la population du quartier ;
- la réglementation, notamment sur l'intérêt d'autoriser systématiquement l'ouverture d'un café à 5h du matin ;
- l'évolution des modes de consommation (crise ?, interdiction de fumer à l'intérieur ?) semblent pousser les différents établissements incriminés à proposer des services différents (after, soirées « festives », anniversaires, ...) ;
- le comportement de cette clientèle uniquement présente dans le quartier pour consommer.

La commission va continuer à réfléchir à ce phénomène et à ses répercussions sur la vie dans nos quartiers. La commission va interpeller la mairie du 20<sup>ème</sup> sur ce sujet.

## **L'épicerie du Relais de Poste**

Par leur mobilisation, le conseil de quartier et les riverains du Relais de Poste (angle des Ramponeau, Dénoyez et du boulevard de Belleville) ont obtenu la sauvegarde du lieu par le rachat par la ville de Paris en 2008 et sa rénovation.

Par contre, la concertation avec la mairie du 20<sup>e</sup> n'a pas permis de privilégier les activités préconisées par le conseil de quartier, des commerces de « proximité » tournés sur le quartier.

Les commerces du Relais de Poste ont ouvert début 2014, à l'exception de l'épicerie fine-traiteur.

Par un courrier au mois de mars, la commission a interpellé la RIVP et la mairie du 20<sup>ème</sup> pour s'informer sur les raisons de cette non-ouverture (avec aussi la pose de la plaque rappelant l'histoire du lieu). La RIVP avait répondu en mai que l'ouverture était imminente, retardée par des difficultés techniques.

L'« épicerie fine » a ouvert début juin, et nous avons pu constater que le service proposé n'était pas vraiment conforme aux attentes. L'établissement ressemble beaucoup plus à un café avec une belle terrasse comme ses voisins du boulevard de Belleville.

Monsieur Ahmanache, propriétaire du lieu, est venu s'expliquer auprès de la commission.

Dans un souci de constructif, monsieur Ahmanache a proposé de réfléchir aux attentes des habitants avec un groupe constitué par la commission. Une première réunion de ce groupe de travail pourrait se tenir d'ici la fin du mois de septembre.

La commission rendra compte de son déroulement.